



### LISTE DE TACHES NPM

1. Gérer les données RVSM nationales mensuelles soumises à ARMA c.-à-d.
  - F1 – Grands écarts d’altitude
  - F2 – Mouvements mensuels
  - F3 – Autres considérations opérationnelles
  - F4 – Données sur le trafic aérien
  
2. Appuyer ARMA dans le maintien de points de contacts de coordonnateurs de l'aviation civile :
  - Agréments opérationnels de l'Autorité de l'aviation civile (navigabilité et des opérations aériennes)
  - Gestion de cibles de surveillance d’altitude
  - Notification des résultats ASE sur la surveillance d’altitude
  - Enquêtes sur les rapports de grands écarts d’altitude
  - Grands écarts d’altitude d’aviation militaire et le non-respect du RVSM
  
3. Appuyer ARMA à travers les points de contacts en matière de coordination d’exploitants d’aéronefs pour :
  - Planification de vols surveillance d’altitude
  - Notification des résultats de la surveillance d’altitude
  
4. Administration de la sécurité RVSM
  - Réception et réponse à toute invitation aux réunions RVSM
  - Réception et distribution des rapports de sécurité ARMA au sein du pays aux instances pertinentes
  - Sur demande d’ARMA, fournir les plans de vols demandes pour LHD ou non-conformité au RVSM
  - Informer ARMA de tous « points chauds » RVSM actuels ou prévus ou anomalies RVSM et vice versa
  - Veiller à la mise à jour des coordonnées NPM
  - Parcourir régulièrement la page Web ARMA pour obtenir des informations pertinentes au RVSM
  - Etre disponible pour toute conférence téléphonique convoquée

- Répondre à toutes questions d'évaluation de la sécurité posées par ARMA

FIN